Ville de Brignoles (83 170) Direction de la Commande Publique

M.A.P.A (Marché A Procédure Adaptée)

AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

<u>Identification de l'organisme qui passe le marché</u>: Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – 83 170 BRIGNOLES - Tél. : 04.94.86.22.17.

Email: dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr

Adresse Internet du profil d'acheteur : http://www.marches-securises.fr

<u>Objet du marché</u>: Achat et installation de deux aires de jeux pour les écoles Marie CURIE et Jean JAURES à Brignoles. <u>Mode de passation</u>: Marché à procédure adaptée conclu suivant les dispositions de l'article R.2123-1 du code de la commande publique.

Caractéristiques du marché :

La commune souhaite effectuer l'achat et l'installation de deux aires de jeux dans les écoles Marie CURIE et Jean JAURES à Brignoles.

Le candidat retenu devra effectuer la dépose et l'enlèvement de chaque jeu actuel puis l'installation des nouveaux. Les travaux doivent être réalisés et terminés obligatoirement pendant les vacances d'été 2022 soit au plus tard le 26 août

2022.Le détail des prestations est indiqué dans le cahier des clauses particulières (C.C.P). Le budget prévisionnel maximum est de 45 000 € TTC pour l'ensemble des deux aires de jeux.

Il s'agit d'un marché public de fournitures et de prestations de services conclu à prix forfaitaire.

Le marché débute à sa date de notification et prend fin après les différents délais de garantie.

Code NUTS: FRL05

Classification CPV: 37535200-9 Equipements pour terrain de jeux

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Valeur Technique : 50 % - Prix : 50% Nombre total d'offres reçues : 1

Nombre total d'offres électroniques reçues : 1

Titulaire:

Le marché a été attribué à la société QUALI-Cité Méditerranée - SARL A.P.Y Méditerranée sise 170 Rue Pierre-Gilles de Gennes à La Farlède (83210), pour un montant de 32 171,98 € H.T.

<u>Date d'attribution</u> : le 15/06/2022 <u>Date de notification</u> : le 21/06/2022 <u>Numéro de marché</u> : 25/2022

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél.: 04.94.42.79.30 – Fax: 04.94.42.79.89 - Email: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel: Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : le 18/08/2022